

Sinon leurs pleurs, rien de remarquable n'avait eu lieu, depuis les îles Dorval jusqu'à Sainte-Anne (du bout de l'île) où la pitié de ces dames eut la privation de ne saluer que de loin l'église où elles auraient été heureuses d'entrer pour se mettre sous la protection de cette glorieuse mère de la très sainte Vierge Marie. Sur le lac des Deux-Montagnes, le vent a arrêté le progrès des canots. Sur les six heures p. m., elles ont campé sur une île à deux lieues d'ici. La sœur Saint-Joseph a pu reposer, les autres ne semblaient pas avoir aussi bien savouré le lit moelleux qu'offre un gazon humide, sous quelques couvertures de laine, par un vent d'ouest qui serait plus agréable au mois d'août prochain.

Ce matin entre six et sept heures, nous sommes arrivés au canal et avons fait visite à madame Montmarquet. Nous prîmes le déjeuner à la hâte. Les bonnes sœurs reçurent quelques petits cadeaux de madame Montmarquet (1) qui les a reconduites au canot, et prenant la place de maman, elle a fait ses adieux à ma sœur Saint-Joseph et aux autres bonnes dames que j'ai accompagnées jusqu'à la tête du Long-Sault.

Durant le trajet, la conversation a roulé sur leur séparation de la communauté, leur séparation de celles qui les avaient accompagnées jusqu'au dernier moment, et sur celle de leurs parents, de leurs amis, de leur pays, etc... enfin sur mille sujets qui tiraient le cœur sur les lèvres. Ces dames étaient en bonne santé et très gaies, se plaignaient seulement de leur toilette nouvelle. Elles ont déjà acquis sur les hommes (l'équipage) un empire qui les fait respecter et affectionner. Mon-

(1) Ces cadeaux étaient un chèque de \$20.00 que madame Montmarquet offrit à la Supérieure et, sans le dire, M. M. Coullée en ajouta un de même valeur qu'il remit entre les mains de sa sœur, sœur Saint-Joseph.